Identité & Transitions

Schéma Régional de Développement
du Tourisme et des Loisirs

2020/2025

Région
BRETAGNE

Sommaire

Le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2020-2025

Page 6 — 01 — Une ambition touristique renouvelée pour la Bretagne

Page 9 — 02 — Les chiffres clés du tourisme 2019

Page 10 — 03 — Un secteur transversal

Page 12 — 04 — Les 10 destinations touristiques bretonnes

Page 14 — 05 — Un positionnement engagé

Page 18 — 06 — Les Axes stratégiques pour le tourisme breton

Page 20 — 07 — L'engagement collectif : 14 engagements de principe

Page 22 — 08 — L'organisation bretonne

Pour aller plus loin

Page 26 — Axe I - Developper une performance durable

Page 56 — Axe II - Faire de la Bretagne une destination d'excellence

Page 78 — Axe III - Assurer le lien entre Bretagne territoriale et Bretagne Monde

Page 86 — Documents complémentaires

Afin de faciliter la navigation et la recherche d'informations, ce document est enrichi de boutons et flèches interactives.

Le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2020-2025

01 Une ambition touristique renouvelée pour la Bretagne

02 Les chiffres clés du tourisme 2019

03 Un secteur transversal

04 Les 10 destinations touristiques bretonnes

05 Un positionnement engagé

06 Les Axes stratégiques pour le tourisme breton

07 L'engagement collectif : 14 engagements de principe

08 L'organisation bretonne

01 Une ambition touristique renouvelée pour la Bretagne

Œuvrer pour le bien commun et la cohésion sociale sont deux principes fondamentaux de l'action publique.

Or, la complexification de l'échiquier organisationnel et réglementaire peut conduire à brouiller la perception de l'effort public, voire à limiter son efficience. Nos concitoyens, les bretonnes et les bretons, attendent à bon droit de la Région comme des autres acteurs publics, qu'elle défende l'intérêt général et apporte des réponses qui fassent sens, par des actions concrètes et opérationnelles.
Dans le champ particulier du tourisme, force est de constater que le défi est de taille. En effet, le récent cadre législatif a maintenu le caractère partagé de cette compétence entre tous les niveaux de collectivités, sans prévoir d'articulation entre elles.

Ainsi, le paysage institutionnel et opérationnel découlant de la Loi NOTRe s'appréhendait en une multitude d'interventions d'acteurs publics (Communes classées, E.P.C.I., Départements, Région...) et d'opérateurs (Offices du tourisme, Comités départementaux du tourisme / Agences de développement touristique, Comité régional du tourisme) sans chef de filât désigné, mais plus troublant encore, par une multitude et une grande hétérogénéité de définitions du secteur, de problématiques, de stratégies, de mailles d'intervention, de dispositifs d'actions, achevant de brouiller les lignes de ce domaine pourtant essentiel de nos économies et fort d'un important potentiel de développement humain. C'est pourquoi en Bretagne, dès l'adoption de la Loi NOTRe, il a été convenu par les collectivités de rechercher à **construire un modèle breton** de développement touristique.

Un modèle **pragmatique et porteur de sens**. Un modèle qui pense la juste valeur-ajoutée de l'action publique, aux côtés de l'action privée, qui privilégie la sobriété et la simplicité des dispositifs d'intervention centrés sur l'usager, le visiteur, et qui instaure un dialogue fécond et responsabilisant avec les territoires.

"Construire un modèle breton [...] porteur de sens et pragmatique."

Le tourisme doit être perçu à sa juste valeur, loin de toute caricature. L'action touristique recouvre en effet un **périmètre très large d'enjeux et de compétences** : économie, aménagement, mobilités, culture, emploi et formation, ... Il doit également ressembler à la Bretagne, à ses habitants, à son territoire, à son identité et à ses patrimoines.

D'un poids économique essentiel pour la Bretagne - 8,1 % du PIB - le tourisme est certes vecteur d'attractivité et de rayonnement mais est également une pratique culturelle dont les dimensions sociétales et humanistes correspondent à la tradition d'ouverture de la Bretagne.

La crise sanitaire que nous traversons et dont l'économie touristique subit les conséquences dramatiques, nous conforte dans notre ambition de faire du tourisme en Bretagne, un levier de développement responsable, d'ouverture, d'innovation.

Le changement de paradigme engagé collectivement dès le 16 décembre 2016, date de la 1ère Conférence territoriale de l'action publique (C.T.A.P.) bretonne dédiée au tourisme, a posé les bases de notre démarche. Un objectif commun à l'ensemble des collectivités bretonnes a été acté ce jour-là : aller au-delà de ce qu'impose la Loi NOTRe et **passer en Bretagne d'une compétence partagée à une compétence coordonnée** en matière de tourisme. Cette coordination doit être garante d'une réactivité et d'une agilité de l'organisation bretonne. Elle a d'ores-et-déjà fait la preuve de son efficacité ces derniers mois auprès des entreprises et associations.

Ainsi, pendant plus de trois années, le Conseil régional de Bretagne, en continuant d'accompagner les territoires et les porteurs de projets touristiques, a conduit une démarche exigeante de co-construction d'un modèle breton de développement touristique.

Concrètement, ont été animés diverses instances et groupes de travail et ce, en lien avec les Départements, les EPCI, les stations touristiques, et leurs opérateurs, mais également avec le concours des représentants des filières privées et associatives. Ce travail de longue haleine a permis de consolider les liens qui nous unissent et de définir collectivement des référentiels communs. Il s'agissait de se doter d'une vision commune du tourisme.

"D'une compétence partagée à une compétence coordonnée"

Fort de ces travaux, Le Conseil régional a adopté une stratégie coordonnée pour le tourisme breton en février 2018. Les territoires ont adhéré à cette démarche proposée et se sont organisés pour définir leurs stratégies touristiques. Ce travail a été mené certes au sein de leurs nouveaux territoires de compétence mais également au-delà de ces périmètres administratifs dans une **approche innovante et pragmatique** : les Destinations touristiques.

Cette approche, coordonnée régionalement, vise à permettre la collaboration publique et publique-privée autour de grands projets partagés en plaçant l'usager qu'est le visiteur au cœur du processus de développement.

Aujourd'hui, de par la Loi, la Région se doit d'adopter un Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs afin de « fixer les modalités et les conditions de mise en œuvre des objectifs ainsi définis par le plan régional, notamment en matière de financement ». Le Conseil régional ne souhaite pas répondre à cette obligation d'une façon technique et sans dialogue avec les acteurs de la sphère touristique. Il souhaite tout au contraire se servir de cet outil pour poursuivre le travail collectif des collectivités bretonnes : coordonner une vision ambitieuse du développement de la Bretagne.

Pour cela, il s'agit de se nourrir bien évidemment de l'ensemble des démarches régionales et territoriales, mais aussi de fixer l'ambition bretonne en matière de tourisme, la trajectoire partagée, les valeurs communes à diffuser...

Le développement touristique breton visé se veut être performant, contributeur d'un projet territorial structurant pour la Bretagne en déclinaison des objectifs de sobriété, solidarité et proximité portés par la **Breizh COP**.
Le schéma entend construire une relation territoriale équilibrée. Il s'agit pour la Région à la fois d'endosser ses responsabilités régionales consistant à définir un cap, une méthode bretonne de travail mais également de permettre la remontée et l'intégration des expertises territoriales. Ainsi, ce schéma capitalise notamment sur les travaux les plus ambitieux des 10 Destinations touristiques de Bretagne pour s'alimenter de leurs visions et prendre en compte toutes les singularités qui font de la Bretagne une Destination si particulière.

Ce nouveau schéma pour le tourisme s'articule autour d'un positionnement fort qui exprime la personnalité de la Bretagne :

"Identité & transitions"

Il traduit une ambition régionale, celle de s'appuyer **sur les valeurs qui fondent la Bretagne** pour penser l'avenir, repenser le tourisme et ses formes au lendemain d'une crise qui réinterroge les modèles de développement et de consommation et nous incite à nous inscrire, aujourd'hui plus que jamais, dans les transitions.

Un tourisme qui doit en ce sens être accélérateur du changement et des modèles initiés ces dernières années en Bretagne et nous permettre d'envisager un développement pleinement en phase avec nos valeurs, avec ce que nous voulons pour nos territoires et ses habitant.e.s.

Ce schéma est un schéma de **méthode, d'organisation et d'engagement** derrière des principes :

Il définit un **modèle organisationnel comme moteur d'innovation et de performance**, et appelle à l'engagement, à la coordination et à la convergence de tous les acteurs touristiques afin d'en optimiser l'efficience.

Chaque niveau de collectivités (Région, Départements, EPCI, ...) peut ainsi, s'il le souhaite, s'engager dans cette action collective, quels que soient ses moyens et son organisation.

L'ambition de notre démarche est de construire une méthode au service de la performance socio-économique du tourisme au long-court, un schéma vecteur de sécurisation permettant de surmonter et dépasser les difficultés mais aussi d'assurer la relance en période de crise.

Je vous propose un engagement collectif derrière ces grandes orientations car seules la fédération de nos moyens et la convergence de nos actions et de nos ambitions nous permettront d'accélérer la reprise et envisager à moyen terme le développement d'un tourisme choisi, performant et résolument inscrit dans les transitions.

Loïg Chesnais-Girard
Président du Conseil régional de Bretagne

02 Les chiffres clés du tourisme 2019

2 700 km
de côtes

1re
façade littorale
de France Métropolitaine

2 000 km
de voies vertes
9 itinéraires régionaux dont 2 européens

1,7 Millions
de lits touristiques
en Bretagne

57 600
emplois en moyenne
à l'année

688,3 Millions
d'euros d'investissements
en moyenne par an

8,1 %
du PIB
4,6 Milliards d'€ de retombées économiques

99,7 Millions
de nuités +2,2%
2019 meilleure année depuis 10 ans

83 %
de nuitées Françaises

17 %
de nuitées étrangères

41,5 €
de dépenses journalières pour les français
(75€ pour les étrangers et 33€ pour les bretons)

7,3 jours
durée moyenne de séjour des français
(8,9 jours pour les étrangers, 4,7 jours pour les bretons)

03 Un secteur transversal

À la croisée de la stratégie régionale de développement économique (SRDEII) et de l'aménagement du territoire (SRADDET), la politique touristique vise, à travers une approche territoriale, à faire converger les initiatives privées et publiques pour générer de la valeur (économique, sociale, environnementale, d'image, etc.).

C'est pour cela que le tourisme doit être appréhendé de manière **intégrée et raisonnée** afin de ne pas induire des impacts négatifs et des modifications des équilibres territoriaux (pression foncière, pression sociale, dégradation des écosystèmes, pression sur les ressources, notamment sur l'eau, etc.).

Les visiteurs doivent être pleinements considérés comme des habitants temporaires du territoire, avec les mêmes besoins que la population locale, mais également avec des besoins spécifiques qui doivent contribuer à l'amélioration du cadre de vie y compris des habitants permanents.

Le tourisme est, par nature, transversal et ne peut se résumer à lui-même. Il impacte autant qu'il peut être impacté par d'autres secteurs et d'autres politiques.

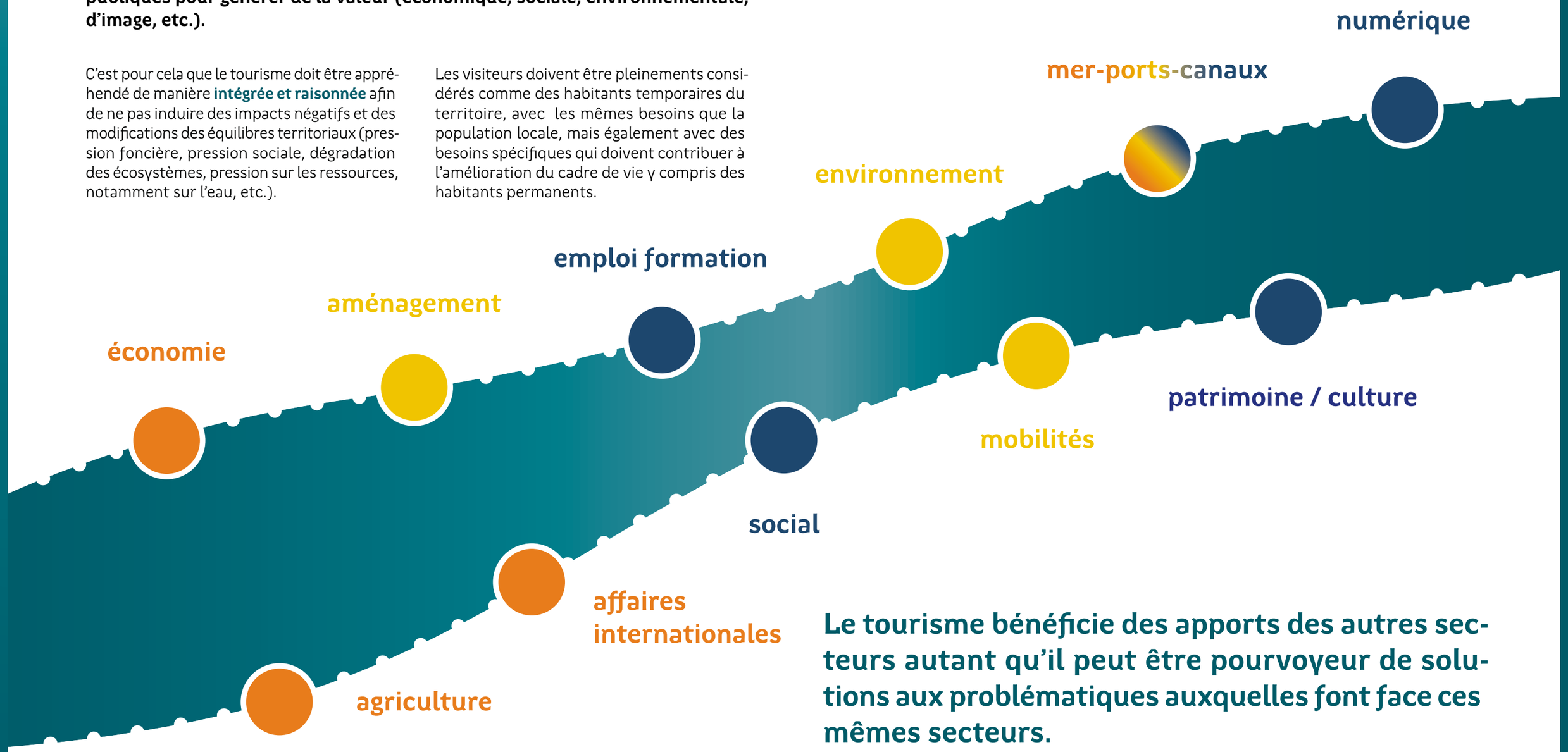

Le tourisme bénéficie des apports des autres secteurs autant qu'il peut être pourvoyeur de solutions aux problématiques auxquelles font face ces mêmes secteurs.

04 Les 10 destinations touristiques bretonnes

Le développement touristique ne peut se penser au prisme de mailles administratives mais doit, pour sa performance, être centré sur l'usager, ses modèles de consommation et ses bassins de fréquentation.

En ce sens, **les Destinations touristiques sont les territoires de projets, maille de référence du développement touristique en Bretagne**.

Les Destinations touristiques sont des territoires de projets correspondant aux univers de découverte des visiteurs eux-mêmes. L'identité et les valeurs territoriales y sont utilisées comme des vecteurs de différenciation et d'innovation au service de l'élaboration d'une offre durable. Chaque Destination est dotée d'une stratégie intégrée de développement touristique. Élaborée par l'ensemble des EPCI de chaque territoire de Destination, elle fixe un cap et des ambitions partagées entre tous les acteurs. Collectivités et structures privées et associatives coopèrent désormais à l'échelle de ces territoires au travers de projets structurants.

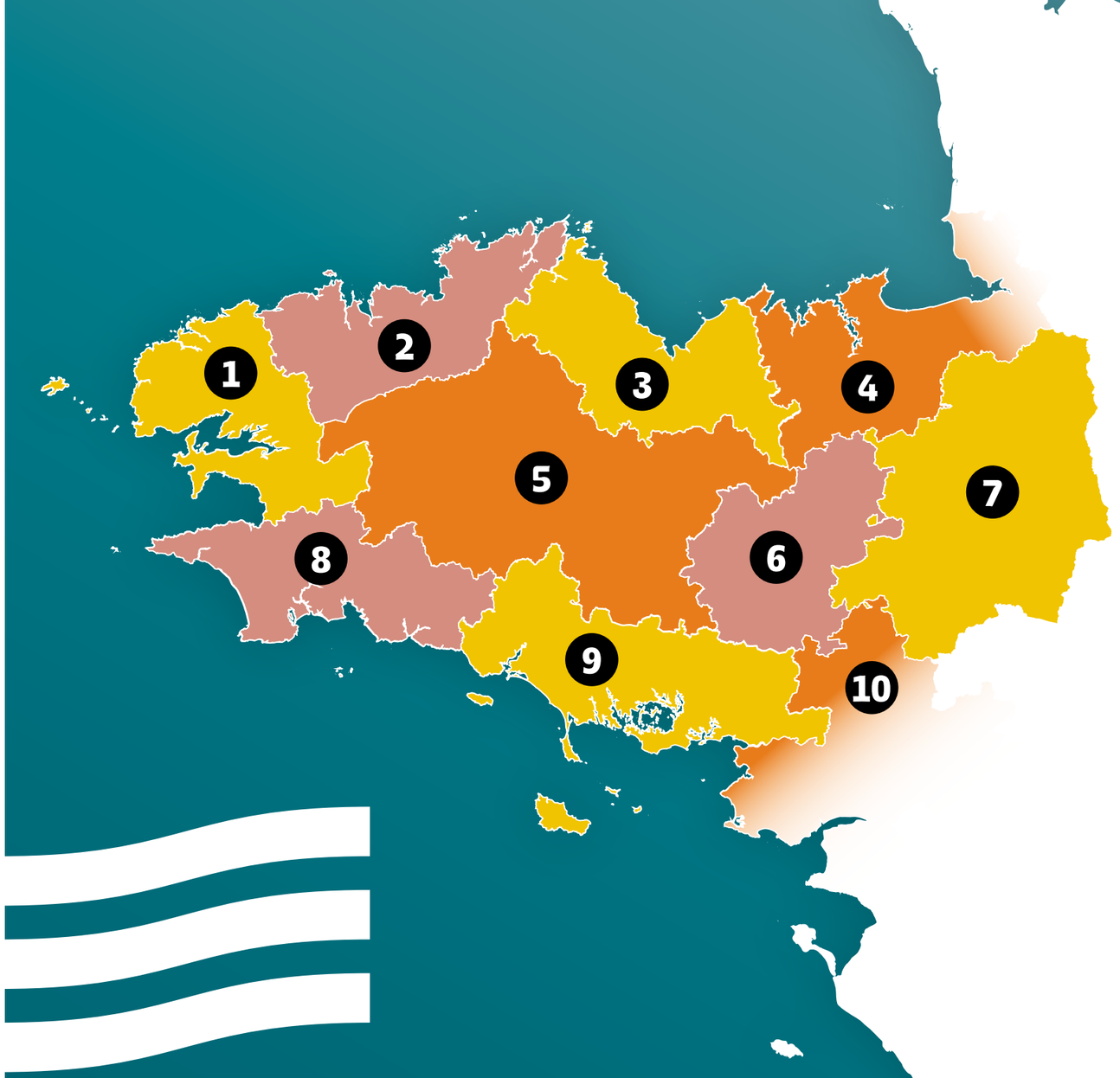

1. Brest terres océanes
2. Côte de Granit Rose – Baie de Morlaix
3. Baie de Saint-Brieuc – Paimpol – Les Caps
4. Cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont Saint-Michel
5. Cœur de Bretagne – Kalon Breizh
6. Destination Brocéliande
7. Rennes et les Portes de Bretagne
8. Quimper Cornouaille
9. Bretagne Sud – Golfe du Morbihan
10. Bretagne – Loire Océan

05 Un positionnement engagé

À travers son positionnement touristique, la Bretagne s'engage à développer un tourisme qui lui soit propre, un tourisme choisi et non subi, en phase avec ses valeurs. Il s'agit de penser un tourisme en faveur des habitants et qui privilégie "le mieux" au "plus".

Un tourisme qui se fonde sur les valeurs fondamentales définies dans le **portrait identitaire de la Bretagne**.

Un tourisme résolument tourné vers l'avenir, qui s'inscrit dans les transitions afin de transformer les modèles de développement et de consommation et ainsi atteindre les **objectifs fixés par la Breizh Cop**.

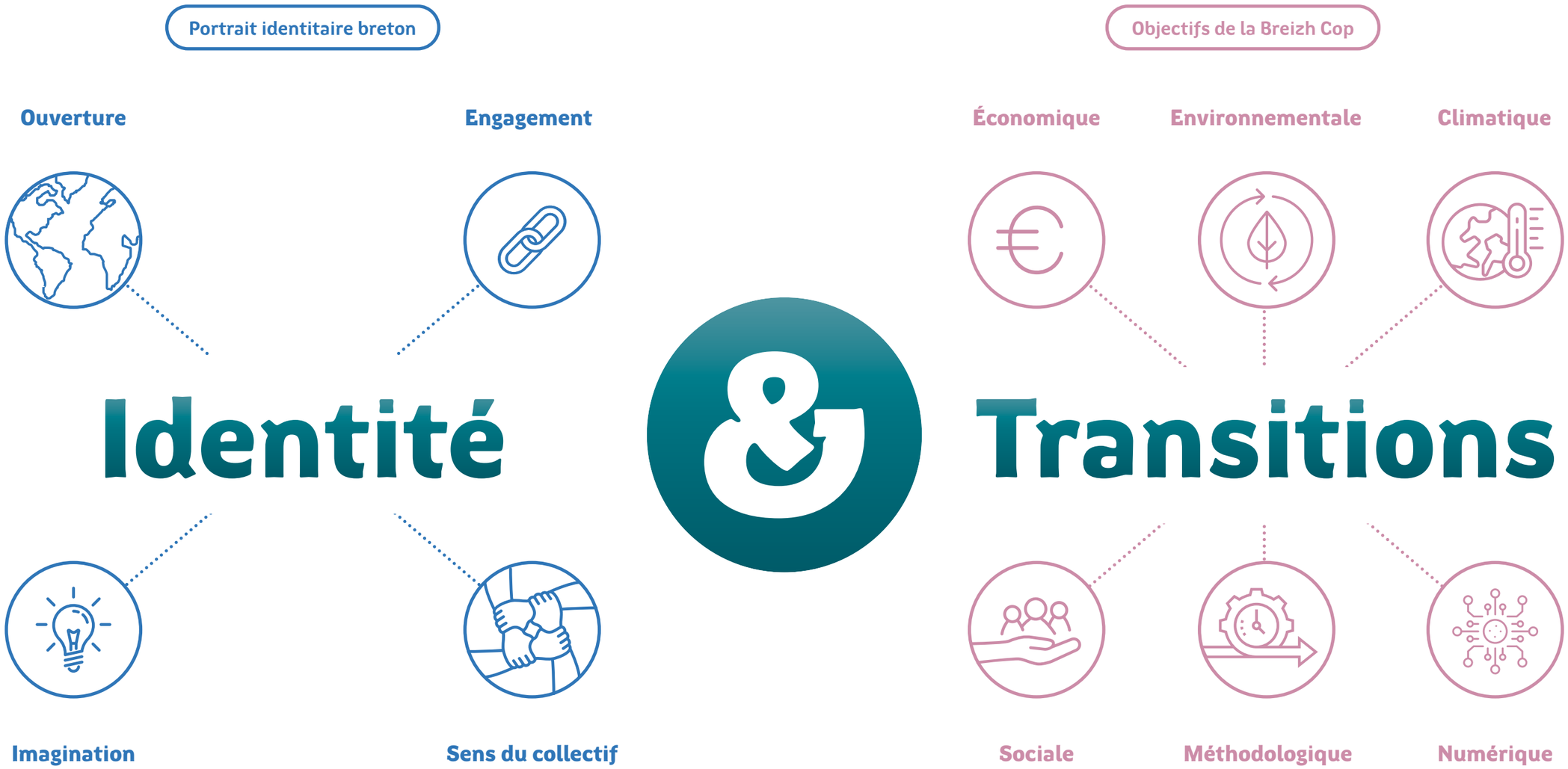

06 Les axes stratégiques pour le tourisme breton

Le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs est avant tout le cadre d'une ambition partagée pour...

Développer une PERFORMANCE DURABLE

afin de répondre aux grands enjeux de demain et conforter le tourisme comme levier de développement de l'économie, de l'emploi et d'aménagement durable des territoires. Pour ce faire, le schéma appelle à :

I

14 engagements de principe à intégrer

FAIRE CONVERGER
nos forces, nos initiatives, nos politiques au profit d'un équilibre social, économique et environnemental plaçant l'identité et les habitants au cœur de nouveaux modèles de développement plus efficients.

TRANSFORMER
les modèles de consommation pour que les visiteurs vivent l'expérience d'une destination résolument durable et qu'ils en deviennent acteurs.

IDENTITÉ & TRANSITIONS :
des valeurs pour accélérer et sécuriser la performance touristique bretonne.

Faire de la Bretagne une DESTINATION D'EXCELLENCE

II

AFFIRMER
les leviers de singularité et de performance que sont le patrimoine, les canaux et la mer

UNIR
en renforcant les liens entre les Hommes et les territoires

DIVERSIFIER
en capitalisant sur les univers bretons et notamment la singularité des 10 Destinations

Favoriser L'OUVERTURE ET LES LIENS entre Bretagne territoriale et Bretagne monde

III

RAYONNER
et assurer la présence locale, nationale et internationale de la destination "Bretagne"

Une mise en œuvre des axes II et III au travers de feuilles de routes et de plans d'actions partagés

07 L'engagement collectif : 14 engagements de principe

Axe I : Développer une performance durable

14 engagements sous forme de "manifeste pour un tourisme breton vertueux"

Croisons les observatoires touristiques, territoriaux, environnementaux et économiques bretons, pour voir 2025 à l'unisson

Faisons du bien-être et de l'innovation sociale des préoccupations centrales

Utilisons l'observation et la prospective pour nous enrichir et ancrer tout développement dans le présent et l'avenir

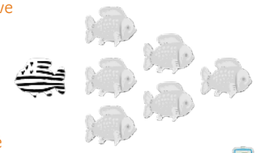

Utilisons notre identité pour innover sans uniformiser

Croisons les besoins des habitants avec ceux des visiteurs par une réflexion autour du parcours utilisateur

Au tourisme quantitatif, privilégions le qualitatif et l'inclusif

Optimisons la coordination de nos moyens et de nos actions

Mettons de côté la concurrence, jouons la complémentarité entre territoires pour démultiplier notre performance

Le tourisme bénéficie à tous les secteurs, c'est en l'intégrant que nous serons vraiment meilleurs

Favorisons le partenariat entre acteurs privés et publics pour accélérer le développement de nouveaux modèles économiques

Misons sur la sobriété et l'économie circulaire pour préserver les ressources qui nous sont chères

Faisons en sorte que santé et sécurité ne soient pas antinomiques avec les enjeux touristiques

Faisons du tourisme un secteur leader en matière d'emploi, de formation et de bien être au travail pour les collaborateurs

Transformons le visiteur pour que de la protection des ressources et de nos territoires il devienne acteur

Axe II : Unir

Mobilités touristiques
Itinérance
Culture vivante
Chantiers partagés

Renforcer les liens entre les hommes et les territoires

Axe II : Affirmer

Mer
Canaux
patrimoines

Faire de la mer, des canaux et du patrimoine un levier de performance et de singularité

Axe II : Diversifier

Destinations touristiques
Sites d'exception
Îles

Différencier la destination bretonne par ses destinations

Axe III : Rayonner

Marchés de proximité et national
Marchés européens et internationaux
Numérique

Assurer la présence nationale et internationale de la destination Bretagne

08 L'organisation bretonne

Partenaires privés / associatifs

Mobilité / Activités / Hébergement / Restauration / Commercialisation / Emploi Formation

Partenaires publics

- Région / Comité Régional du Tourisme
- Départements / Agences de Développement Touristique
- EPCI / Stations classées / Offices de Tourisme

AMBITION RÉGIONALE

SRDTL

Axe II : Unir

Axe II : Diversifier

Axe II : Affirmer

Axe III : Rayonner

Axe I

Manifeste pour un tourisme breton vertueux

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14

CONFÉRENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE (C.T.A.P.)

- Sujets relevant de la répartition de la compétence touristique

RENCONTRES DU TOURISME

- Inspiration (tendances, prospective, etc.)
- Montée en compétence
- Coordination / suivi des grands chantiers régionaux (feuilles de route / projets territoriaux et/ou privés / associatifs)
- Choix / suivi des projets expérimentaux

Actions régulières de concertation, de sollicitation d'avis et d'expertise auprès des acteurs publics, privés et associatifs, sur des sujets régionaux stratégiques prioritaires et/ou liés aux contextes

NOURRIT

ALIMENTE

NOURRIT

ALIMENTE

UNE STRATÉGIE PAR DESTINATION

TERRITOIRES

ENJEUX REGIONAUX RÉVÉLÉS PAR L'OBSERVATION

LES FEUILLES DE ROUTE

- Engagements de moyens (humains, techniques et/ou financiers), volontaires et à la carte
- Révisables annuellement

UNE FEUILLE DE ROUTE PAR THÉMATIQUE

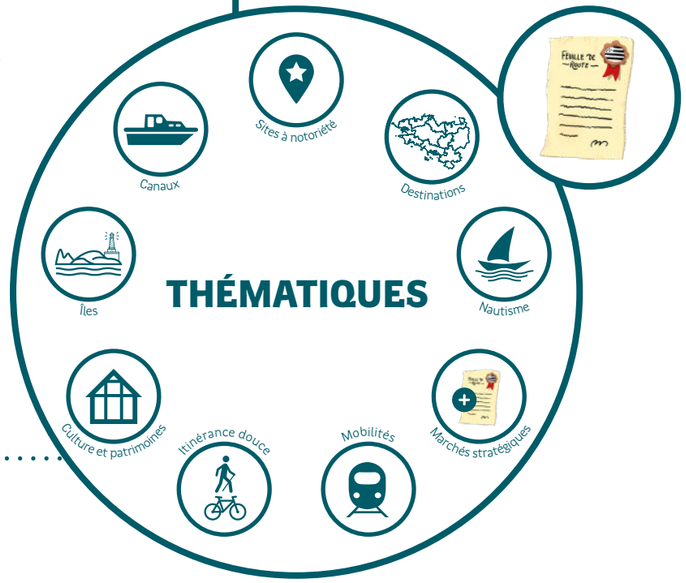

PROJETS EXPÉRIMENTAUX

PROJETS COMMUNS À PLUSIEURS DESTINATIONS

UN COMITE DE PILOTAGE PAR DESTINATION TOURISTIQUE

Pilote la mise en œuvre de la stratégie intégrée à l'échelle de chacune des Destinations

SE RÉPONDENT

UNE INSTANCE DE PILOTAGE PAR THÉMATIQUE

Coordonne chaque feuille de route

Pour aller plus loin

Axe I : Developper une performance durable

Axe II : Faire de la Bretagne une destination d'excellence

Axe III : Assurer le lien entre Bretagne territoriale et Bretagne Monde

Documents complémentaires

Axe I

Développer une **performance durable**

FAIRE CONVERGER
Repenser les modèles de développement

01 Coordonner les acteurs du tourisme breton en matière d'observation et de prospective

02 Faire converger observation, développement et communication

03 Faire converger identité et innovation

04 Faire converger les enjeux touristiques avec ceux des populations résidentes

05 Faire converger les enjeux de croissance et de solidarité

06 Faire converger les acteurs autour de thématiques partagées pour sécuriser les politiques touristiques

07 Faire converger les enjeux de croissance, de performance et d'équilibre territorial

08 Faire converger les différentes politiques pour optimiser la réponse publique aux enjeux d'une filière transversale

09 Faire converger les acteurs publics, privés et secteurs d'activité pour accélérer le déploiement de nouveaux modèles socio-économiques

10 Faire converger les enjeux de croissance et de durabilité

11 Faire converger les enjeux de développement touristique, de sécurité et de santé

12 Conforter le tourisme comme levier de développement pour l'économie et l'emploi par la montée en compétence et la formation

TRANSFORMER
Repenser les modèles de consommation

13 Rendre le visiteur responsable par l'expérience touristique

14 Faire du tourisme breton un secteur pionnier de l'innovation sociale

→ Axe I : développer une performance durable

FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT

Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

01 Coordonner les acteurs du tourisme breton en matière d'observation et de prospective

Engagement à intégrer à tout projet :

Contribuer à la consolidation de l'observation et de la prospective pour répondre aux besoins et aux enjeux futurs des territoires.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Coordonner les actions pour une optimisation de l'observation et pour une diffusion efficiente des données.
- → Contribuer à la cohérence des données produites entre les différents échelons territoriaux: principe d'agrégation – désagrégation des données ; partage des méthodologies.
- → Respecter le principe d'interrogation unique et coordonnée des professionnels : un professionnel ne doit pas être interrogé par plusieurs acteurs sur le même sujet, afin d'optimiser la qualité des enquêtes (taux de réponse) et assurer le moindre dérangement des professionnels.
- → S'inscrire dans les dispositifs d'observation régionaux par la mutualisation des ressources humaines et/ou financières pour une couverture optimale des champs d'observation.
- → Partager les réflexions autour de la prospective et des tendances.
- → Evaluer les actions menées et leurs impacts pour les faire évoluer en permanence et les adapter au plus juste (notamment en matière d'évaluation des politiques publiques).
- → Articuler les différents observatoires (touristiques, environnementaux, économiques, territoriaux etc.) pour éclairer les prises de décision et considérer de manière systémique comment le tourisme impacte (aménités et irritants) et est impacté.

Croisons les observatoires touristiques, territoriaux, environnementaux et économiques bretons, pour voir 2025 à l'unisson

→ Axe I : développer une performance durable

FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT

Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

02 Faire converger observation, développement et communication

Engagement à intégrer à tout projet :

Engager toute action touristique sur la base d'études clientèles et d'une vision prospective afin de donner du sens aux actions de développement et de communication.

→ Objectifs

Manifeste Sommaire Axe I

→ Capitaliser sur l'observation, la prospective et l'évaluation pour anticiper, penser, organiser, structurer le développement touristique en Bretagne.

→ Faire de la "brique" observation / prospective / évaluation la pierre angulaire de l'ensemble des politiques touristiques afin :

- d'identifier, suivre et prioriser les thématiques, filières, clientèles et les marchés stratégiques à adresser ;
- de définir les marchés à cibler au regard du contexte local et extérieur (aménités et irritants);
- d'orienter les investissements et en faire une évaluation ;
- de définir les besoins en communication pour optimiser le taux de transformation sur les marchés ciblés (notoriété / image / action selon les bassins et le degré de notoriété par marché / filière sur ces bassins) ;
- de définir les besoins en structuration territoriale, infrastructures et services pour optimiser les retombées économiques et sociales au regard des besoins spécifiques des marchés ciblés : répondre à l'ensemble des composantes de la demande des clientèles affinitaires cibles.

Utilisons l'observation et la prospective pour nous enrichir et ancrer tout développement dans le présent et l'avenir

→ Axe I : développer une performance durable

FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT

Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

03 Faire converger identité et innovation

Engagement à intégrer à tout projet :

Capitaliser sur notre identité, celle de nos territoires / Destinations pour développer des projets qui nous ressemblent.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- Utiliser l'identité comme garde-fou pour éviter de céder à des effets de mode qui appelleraient au développement d'offres qui ne ressemblent pas aux territoires ni à la Bretagne.
- Utiliser l'identité en la considérant dans toute sa dynamique : une identité qui fait état d'une culture vivante, ouverte sur le monde, qui valorise l'imagination, l'engagement et le sens du collectif, une identité qui capitalise sur les traditions et ses valeurs pour se réinventer, penser l'avenir et innover.
- Décliner l'identité (bretonne ou marqueurs du positionnement pour chacune des Destinations) dans chacun des projets pour singulariser l'offre, innover et se différencier en développant des offres non transposables à forte valeur ajoutée.
- Utiliser l'identité pour fédérer et rassembler sous ses valeurs. Vectrice d'appropriation, la déclinaison de l'identité (valeurs ou marqueurs des positionnements) doit permettre le développement d'activités et d'économies qui parlent aux habitants et aux socioprofessionnels.
- Favoriser l'adhésion des acteurs locaux en développant des projets en phase avec les valeurs locales / bretonnes, pour qu'ils se les approprient, en deviennent parties-prenantes, capitalisent sur les initiatives et in-fine assurent leur pérennité (repenser les modèles économiques à ce prisme).

Utilisons notre identité pour innover sans uniformiser

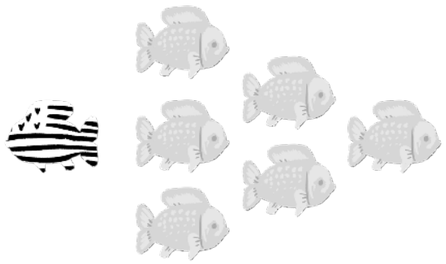

→ Axe I : développer une performance durable

FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT

Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

04 Faire converger les enjeux touristiques avec ceux des populations résidentes

Engagement à intégrer à tout projet :

Replacer l'usager et l'ensemble du parcours client au cœur des réflexions.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Fonder toute réflexion sur une approche centrée "usagers" en tenant compte de leurs besoins et modèles de consommation spécifiques.
- → Penser tout projet au prisme de la chaine de valeurs du tourisme : inscrire le projet dans son écosystème pour répondre à toutes les composantes du parcours client : "Notoriété – communication – commercialisation ; organisation spatiale – transports – mobilités ; hébergements ; activités ; restauration – alimentation" et ce, au regard des besoins spécifiques des cibles prioritaires / affinitaires définies.
- → Penser le tourisme en tenant compte des usages locaux en garantissant comme règle prioritaire que les projets de développement et d'aménagement servent l'intérêt des habitants. A défaut, ils ne devront a minima pas aller à l'encontre des intérêts et usages des populations résidentes.
- → Intégrer les usagers dont les habitants ou a minima considérer l'intérêt des populations locales (notamment jeunes) dans la conception et les prises de décisions relatives aux projets touristiques.

Croisons les besoins des habitants avec ceux des visiteurs par une réflexion autour du parcours utilisateur

→ Axe I : développer une performance durable

FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT

Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

05 Faire converger les enjeux de croissance et de solidarité

Engagement à intégrer à tout projet :

Favoriser un tourisme pour tous en privilégiant la qualité d'accueil et la valeur sociale / sociétale du tourisme avant le nombre de visiteurs.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Trouver un équilibre entre tourisme "intérieur" et entrées de devises.
- → Privilégier l'approche qualitative (maximisation de la valeur client) au quantitatif (augmentation de la fréquentation).
- → Concilier maximisation de la valeur client et approche "pour tous" en engageant une réflexion en ce sens sur chaque projet.
- → Intégrer pleinement l'économie sociale et solidaire / tourisme social et solidaire non comme une filière à part mais comme un principe devant, comme le développement durable, infuser nos manières de faire pour réinterroger la valeur sociétale du tourisme en Bretagne.
- → Favoriser, par le développement touristique, l'accès de tous aux patrimoines dans un enjeu de droit culturel, en veillant à ce que les bretons et bretonnes éloignés des enjeux patrimoniaux soient sensibilisés aux richesses et à la préservation de notre patrimoine (naturel, culturel, maritime, nautique et économique).
- → Favoriser, par le développement touristique, l'accès de tous aux pratiques sportives, notamment les habitants et les jeunes bretons.
- → Penser les projets de sorte à ne pas exclure et développer des offres de service adaptées aux réalités locales et aux situations sociales.
- → Intégrer la notion de confort d'usage pour tous aux projets.

Au tourisme quantitatif, privilégions le qualitatif et l'inclusif

→ Axe I : développer une performance durable

 # FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT
Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

06 Faire converger les acteurs autour de thématiques partagées pour sécuriser les politiques touristiques

Engagement à intégrer à tout projet :

Adhérer aux démarches régionales pour accroitre la performance bretonne sur les thématiques prioritaires.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Sécuriser les politiques relatives à des thématiques reconnues par tous (acteurs publics et privés) comme structurantes et prioritaires pour la Bretagne.
- → Partager une trajectoire commune et viser une meilleure coordination des actions, des ingénieries, des politiques et dispositifs aux différents échelons territoriaux au profit d'enjeux et de thématiques partagés pour optimiser l'efficience de l'action touristique.
- → Inscrire son action / sa contribution à la mise en oeuvre de thématiques partagées en adhérant aux feuilles de route afférentes.
- → Faire de la convergence des ambitions régionales et des stratégies locales (stratégies intégrées des Destinations) la signature du modèle de construction breton pour déployer l'innovation touristique.

Optimisons la coordination de nos moyens et de nos actions

→ Axe I : développer une performance durable

FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT

Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

07 Faire converger les enjeux de croissance, de performance et d'équilibre territorial

Engagement à intégrer à tout projet :

Sortir des logiques de concurrence en pensant la complémentarité des projets à l'échelle d'un bassin de fréquentation.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Prioriser l'adhésion aux démarches régionales / partagées lorsqu'elles existent avant de travailler au périmètre local.
- → Penser la juste échelle de pertinence d'un projet au regard des usages.
- → Penser les projets relevant d'une même thématique de manière intégrée et complémentaire à l'échelle d'un bassin de fréquentation.
- → Concevoir l'ambition globale d'une thématique à l'échelle régionale et / ou de la Destination ainsi que les réponses qui doivent être développées avant d'y raccrocher les projets portés individuellement (porteurs publics et privés) en attachant une attention particulière à ce qu'ils participent à la complémentarité (d'approche / d'usage) ou à la complétude de l'offre.
- → Assurer un équilibre territorial du développement touristique (solidarité – équité) entre zones urbaines, rurales, littorales et rétro littorales en repensant / créant de nouvelles polarités.
- → Favoriser le lien littoral - rétro littoral ainsi que la diffusion des flux depuis les sites à forte notoriété sur le reste du territoire.

Mettons de côté la concurrence, jouons la complémentarité entre territoires pour démultiplier notre performance

→ Axe I : développer une performance durable

 # FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT
Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

08 Faire converger les différentes politiques pour optimiser la réponse publique aux enjeux d'une filière transversale

Engagement à intégrer à tout projet :

Penser le tourisme en transversalité avec les autres compétences des collectivités pour répondre au parcours client de manière intégrée.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Faire valoir la transversalité du tourisme en partant du postulat que le visiteur est un habitant temporaire du territoire.
- → Prendre en compte les impacts générés par le tourisme mais également les impacts que génèrent les autres secteurs sur lui.
- → Rechercher à maximiser les effet positifs / aménités du tourisme : pour un tourisme contributeur des modèles économiques au profit de services bénéficiant aux populations locales.
- → Interconnecter - décloisonner les différentes politiques (tourisme, mobilité, aménagement, économie, etc.) pour servir les enjeux transversaux en repensant les modèles de gouvernance interne tout en replaçant l'usager au coeur des politiques.
- → Rechercher la production de nouveaux modèles (innovation technique, organisationnelle, d'usage, de service, etc.) et optimiser la dépense publique en interconnectant les politiques publiques entre elles.
- → Permettre la mise en place d'une logique d'accélération de projets par le déploiement d'organisation et de modèles spécifiques en interconnectant notamment les différentes politiques / compétences des collectivités au profit des projets expérimentaux coordonnés régionalement.

Le tourisme bénéficie à tous les secteurs, c'est en l'intégrant que nous serons vraiment meilleurs

→ Axe I : développer une performance durable

 # FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT
Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

09 Faire converger les acteurs publics, privés et secteurs d'activité pour accélérer le déploiement de nouveaux modèles socio-économiques

Engagement à intégrer à tout projet :

Penser le juste rôle des acteurs publics et privés pour initier de nouveaux modèles économiques plus efficients.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Décentrer le rôle de la collectivité pour se positionner en impulsion et créer les conditions du développement des dynamiques privées et associatives autour des projets initiés (déclinaison des stratégies territoriales).
- → Penser systématiquement au croisement des usages / multi-usages (inter-pratiques, au service des populations et des touristes, etc.) pour tout nouvel aménagement consenti par les collectivités.
- → Faire converger et interconnecter les dynamiques publiques et privées au bénéfice réciproque des parties (dans les processus décisionnels et opérationnels).
- → Rechercher la production de nouveaux modèles économiques publics – privés et d'innovation technique, organisationnelle, d'usage, de service, etc.
- → Assurer le déploiement de nouveaux modes d'intervention publics-privés en faveur de la performance touristique bretonne pour soutenir les projets structurants, les projets d'investissement et soutenir l'économie touristique.
- → Viser la recherche d'investisseurs pour accompagner les grands projets structurants en Bretagne.
- → Mettre en place une logique d'accélération de projets par le déploiement d'organisations et de modèles spécifiques et participer aux projets expérimentaux coordonnés régionalement :
  - participer aux phases d'idéation, de prototypage et de déploiement des projets expérimentaux ;
  - déployer des méthodes visant l'open innovation territoriale.

Favorisons le partenariat entre acteurs privés et publics pour accélérer le développement de nouveaux modèles économiques

→ Axe I : développer une performance durable

FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT

Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

10 Faire converger les enjeux de croissance et de durabilité

Engagement à intégrer à tout projet :

Intégrer les principes d'économie circulaire et de sobriété, rechercher l'évitement des nuisances environnementales avant la réduction puis en dernier lieu la compensation.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Sensibiliser, mobiliser et faire des acteurs du tourisme des vecteurs de la transition et de la transformation pour un tourisme durable en Bretagne : les rendre acteurs des démarches pour que les visiteurs s'approprient un modèle breton soutenu par ses acteurs et non seulement vendu comme seul argument marketing.
- → Porter une attention particulière aux sites sensibles ainsi qu'à ceux soumis à une forte fréquentation ou à de fortes pressions en analysant les capacités de charges / l'acceptabilité touristique des sites et en déployant des mesures adaptées en faveur de la gestion des flux, de la protection et de l'aménagement des espaces.
- → Intégrer les concepts d'économie circulaire et d'économie de la fonctionnalité aux projets touristiques.
- → Faire du tourisme un secteur exemplaire en matière d'intégration des enjeux de la sobriété dans tous les projets de développement et d'aménagement : garantir comme règle prioritaire l'obligation de rechercher l'évitement des nuisances environnementales avant la réduction puis en dernier lieu la compensation ; Accélérer la transition énergétique et climatique ; Intégrer les enjeux liés à l'eau .
- → Anticiper les impacts du changement climatique dans les projets touristiques (impacts liés à la montée du niveau des eaux, attractivité de la Bretagne / tourisme climatique, etc.).
- → Contribuer aux objectifs de la Breizh Cop pour "une Bretagne des proximités" en matière de transport (Cf. **point n° 18 de l'axe II**) et privilégier les modèles décarbonés et les mobilités douces pour le développement des activités touristiques.
- → Définir des critères d'éco-conditionnalité pour tout projet touristique.
- → Mettre en perspective les coûts (économiques et environnementaux) avec les recettes potentielles de toute nouvelle stratégie/projet pour opérer des choix.

Misons sur la sobriété et l'économie circulaire pour préserver les ressources qui nous sont chères

→ Axe I : développer une performance durable

FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT

Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

11 Faire converger les enjeux de développement touristique, de sécurité et de santé

Engagement à intégrer à tout projet :

Intégrer la santé et la sécurité des usagers au coeur des réflexions.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

Au regard de la politique "santé-environnement" et dans les respect des compétences des acteurs légitimes à intervenir :

- → Porter une attention particulière à la qualité des eaux (usage et consommation), ressource clé en Bretagne.
- → Sensibiliser, notamment sur les enjeux de qualité des eaux de baignade et de pêche à pied au regard de la singularité de la région sur ces aspects, conformément à l'axe : "le touriste acteur de la protection et valorisation".
- → Encourager des actions visant à limiter l'impact en santé-environnement, notamment au sein de la filière nautique.
- → En réponse à l'ensemble des besoins des clientèles touristiques (approche générale ou au regard de clientèles spécifiques / affinitaires et notamment "sportives"), prendre en compte l'enjeu relatif aux services de santé (première urgence, médecins, kiné, etc.) et à leur dimensionnement afin de faire face à l'afflux de population en périodes touristiques tout en développant des services performants au bénéfice de la population locale.
- → Penser le développement des services propres au tourisme / activités de loisirs de manière croisée avec les enjeux de sécurité sanitaire.
- → Porter une réflexion sur la gestion des flux pour éviter les concentrations et risques associés :
  - Dans le temps : à travers une réflexion sur l'hyper-saisonnalité ;
  - Dans l'espace : en donnant de l'attractivité à de nouveaux territoires / création de nouvelles polarités touristiques (Cf. **point n° 16 de l'axe II**).
- → Partager et participer de manière coordonnée aux actions / plans de relances régionaux dès lors qu'une crise (environnementale ou sanitaire) touche la Bretagne ou tout ou partie de ses territoires.
- → Contribuer à la sécurité des pratiques nautiques et de bord de plage.

Faisons en sorte que santé et sécurité ne soient pas antinomiques avec les enjeux touristiques

→ Axe I : développer une performance durable

 # FAIRE CONVERGER : REPENSER LES MODELES DE DEVELOPPEMENT
Composer une stratégie touristique équilibrée : sécuriser et accélérer

12 Conforter le tourisme comme levier de développement pour l'économie et l'emploi par la montée en compétence et la formation

Engagement à intégrer à tout projet :

Intégrer un volet développement des compétences et assurer la transférabilité des savoir-faire à d'autres projets et territoires.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Prioriser la montée en compétences des acteurs du tourisme, notamment sur les enjeux des transitions (nouveaux modèles socio-économiques, intégration des enjeux environnementaux, transition numérique).
- → Faire converger le monde de la recherche / des universités et du tourisme pour servir les intérêts des projets territoriaux et la performance de la filière touristique.
- → Prendre en compte les enjeux liés à la formation et à la montée en compétences des acteurs du tourisme (dans l'absolu et au regard des projets / thématiques déployées sur les territoires).
- → Rechercher la coordination des actions de montée en compétence des acteurs touristiques déployées par les différentes filières (hébergement, activité, etc.) et / ou relevant des diverses compétences touristiques (développement territorial / développement marketing / Promotion – communication – commercialisation).
- → Permettre au plus grand nombre de se former en travaillant à la mutualisation d'un système de montée en compétence partagé bénéficiant aux acteurs privés, institutionnels et aux agences (Offices de tourisme, Agences départementales de développement touristique, Comité régional du tourisme).
- → Œuvrer dans le sens d'une amélioration de l'attractivité de la filière touristique et de ses métiers (formation initiale / continue, dispositifs pour attirer vers les métiers du tourisme + saisonniers, etc.).
- → Travailler avec les filières du tourisme pour lutter contre la précarisation, notamment des saisonniers (dont jeunes bretons), en explorant des solutions visant à faciliter l'accès au logement à proximité du lieu de travail ou bien des solutions portant sur les mobilités.
- → Améliorer les conditions de vie au travail des collaborateurs (dont saisonniers).
- → Dynamiser la création d'emplois locaux en réponse aux besoins de la filière et des habitants en soutenant l'émergence de projets d'innovation sociale.
- → Assurer un équilibre sociétal et encourager l'égalité professionnelle (femme / homme) dans le secteur touristique en valorisant les dynamiques innovantes et les entreprises engagées.

Faisons du tourisme un secteur leader en matière d'emploi, de formation et de bien être au travail pour les collaborateurs

→ Axe I : développer une performance durable

TRANSFORMER : REPENSER LES MODÈLES DE CONSOMMATION

Un tourisme durable à la bretonne : "la promesse d'une Bretagne qui vous transforme"

13 Rendre le visiteur responsable par l'expérience touristique

Engagement à intégrer à tout projet :

Susciter des modèles qui incitent le visiteur à agir consciemment ou inconsciemment en faveur des transitions

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- → Penser un tourisme porteur de valeurs de préservation des milieux, des ressources naturelles, des territoires et des équilibres sociaux et sociétaux.
- → Penser les projets et les produits de sorte à rendre l'ensemble de l'offre touristique "consommable" de manière durable et ancrée dans la vie des territoires en sensibilisant les visiteurs aux actions déployées par les acteurs en faveur des transitions (cf. **point n° 10 de l'axe I**).
- → Favoriser la prise en compte et la valorisation des productions (produits en circuits courts) et savoir-faire locaux auprès des acteurs professionnels du tourisme afin de les faire valoir auprès des visiteurs (notamment en réponse à l'enjeu régional du "bien manger").
- → Sensibiliser les visiteurs afin de les responsabiliser (en diffusant notamment les outils de sensibilisation que sont les écogestes, la charte du voyageur responsable, etc.).
- → Transformer les comportements en conduisant les visiteurs / usagers à comprendre leur environnement (nos territoires), puis à le respecter en adoptant des attitudes responsables et enfin le rendre contributeur de la protection de l'équilibre du territoire et de ses ressources (environnementales, sociales, etc.) par le nudge (théorie du "coup de coude" : inciter sans contraindre), les rencontres avec les habitants, en favorisant les échanges, etc.
- → Susciter par les actions déployées et par les expériences proposées des modifications de comportement au long court : "du tourisme expérientiel au tourisme transformationnel": rendre les visiteurs acteurs des transitions et du changement par l'expérience et l'émotion.
- → Innover dans la manière de penser les projets de sorte à favoriser, consciemment ou inconsciemment, la participation des visiteurs à la protection des territoires bretons, notamment en travaillant sur des modèles économiques et de valeurs croisés (ex: développement d'une activité touristique croisée avec un modèle de valorisation des produits locaux pour inciter les visiteurs à ramener et trier leurs déchets).

Transformons le visiteur pour que de la protection des ressources et de nos territoires il devienne acteur

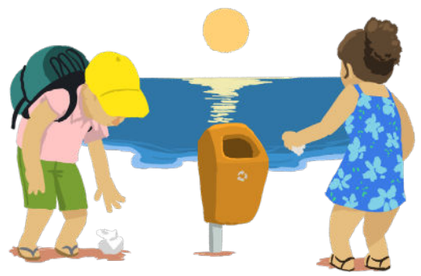

→ Axe I : développer une performance durable

TRANSFORMER : REPENSER LES MODÈLES DE CONSOMMATION

Un tourisme durable à la bretonne : "la promesse d'une Bretagne qui vous transforme"

14 Faire du tourisme breton un secteur pionnier de l'innovation sociale

Engagement à intégrer à tout projet :

Penser un tourisme porteur de valeurs.

→ Objectifs

Manifeste
Sommaire Axe I

- Faire converger les stratégies de développement touristique avec les stratégies et enjeux publics en matière de santé, de citoyenneté, d'éducation, de solidarité, etc. (le tourisme comme réponse à : l'hyper connectivité, la non acceptation de la différence, l'hyperconsommation, la sédentarité, etc.).
- Saisir l'opportunité de réinterroger le modèle touristique suite à la crise pour le réinventer / changer de paradigme en Bretagne en le recentrant sur les valeurs qui sont les nôtres et sur celles qui ont fondé historiquement l'activité touristique (avant d'être un vecteur de développement, le tourisme est une pratique culturelle qui porte une vocation sociétale et humaniste. Le temps libre et les vacances libèrent l'Homme du travail et du quotidien. Il est vecteur de ressourcement et de retrouvaille mais surtout de rupture, favorisant les rencontres interculturelles qui nourrissent l'imaginaire et donc l'innovation, la réalisation de soi et l'évolution des sociétés).
- Penser les projets et produits touristiques en attachant une attention particulière à ce qu'ils soient porteurs / vecteurs de transmission de valeurs en phase avec le positionnement et les valeurs bretonnes.
- Favoriser par le développement du tourisme breton (projet et produits) le développement et l'épanouissement personnel (culturel, sportif, etc.) des visiteurs et des habitants.
- Contribuer, par la transmission de valeurs par le tourisme, à la cohésion sociale et à la construction d'un modèle sociétal vertueux en Bretagne.
- Encourager les projets d'innovation sociale dans le tourisme à intégrer des principes de modèles économiques vertueux.
- Penser l'enjeu trans-générationnel concernant l'activité touristique pour développer de nouvelles solidarités.
- Porter une attention particulière à favoriser l'accès à tous au tourisme et aux loisirs et viser à baisser le taux des non partants (Cf. **point n° 5 de l'axe I**).

Faisons du bien-être et de l'innovation sociale des préoccupations centrales

Axe II

Faire de la Bretagne une **Destination d'excellence**

DIVERSIFIER
Différencier la Destination Bretonne par ses Destinations

15 S'engager dans la dynamique des 10 Destinations touristiques pour assurer une immersion dans une pluralité d'Univers distincts et singuliers

16 Faire des sites naturels et culturels à forte notoriété et à fort potentiel de notoriété les vitrines de l'excellence touristique bretonne et des vecteurs de rayonnement et de diffusion sur le territoire

17 Faire des îles des territoires en pointe de la gestion des ressources et des espaces naturels et d'exploration des transitions par un tourisme équilibré toute l'année

UNIR
Renforcer les liens entre les Hommes et les territoires

18 Assurer une Bretagne des proximités pour les bretons et les visiteurs par les mobilités

19 Faire de l'itinérance douce terrestre un vecteur de découverte des cultures et des univers bretons et de performance économique

20 Valoriser la culture vivante pour renforcer les liens entre visiteurs et habitants

21 Faire de notre modèle organisationnel une force pour conduire collectivement de nouveaux chantiers partagés

AFFIRMER
Faire de la mer, des canaux et du patrimoine des leviers de performance et de singularité

22 Développer une approche équilibrée entre impératif de conservation, exigence de valorisation et enjeux d'expérience immersive dans les patrimoines

23 Faire de la Bretagne la première destination nautique de France en capitalisant sur la diversité unique de ses bassins de navigation et sur les liens entre les 3 pans de la filière nautique

24 Faire des canaux un trait d'union entre eau douce, terre et mer en valorisant les multiples dimensions / usages de cet univers

→ Axe II : Destination d'excellence

 # DIVERSIFIER : DIFFÉRENCIER LA DESTINATION BRETAGNE PAR SES DESTINATIONS

Capitaliser sur les singularités, les différences de rythmes, de culture, d'ambiances, de paysages pour renforcer l'attractivité et la fidélisation

15 S'engager dans la dynamique des 10 Destinations touristiques pour assurer une immersion dans une pluralité d'Univers distincts et singuliers

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "Destinations touristiques".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

- → Reconnaitre les 10 Destinations touristiques comme les territoires de projet, maille de référence du développement touristique en Bretagne.
- → Reconnaitre les stratégies intégrées des Destinations comme document de référence – faire valoir de l'ambition et de la trajectoire touristique locale en matière de développement touristique (activité / mobilité – répartition spatiale / hébergement / etc.).
- → Participer à mieux exprimer la richesse des univers de la destination régionale en singularisant l'offre au sein de chaque destination en déclinaison de son positionnement.
- → Travailler à une meilleure répartition des flux entre littoral, rétro-littoral, espaces urbains et ruraux, et au rayonnement depuis les sites à fort potentiel en créant de nouvelles polarités.
- → Faire converger les initiatives privées et publiques autour des projets coordonnés à l'échelle de la Destination : déployer un nouveau modèle d'action et de gouvernance, au profit de la mise en oeuvre de la stratégie et du déploiement de nouveaux modèles économiques.
- → Capitaliser sur les différences pour apporter une réponse aux divers modes de consommation (slow-fast, connexion – déconnexion, etc.).

Les 10 destinations touristiques bretonnes

→ Axe II : Destination d'excellence

 # DIVERSIFIER : DIFFÉRENCIER LA DESTINATION BRETAGNE PAR SES DESTINATIONS

Capitaliser sur les singularités, les différences de rythmes, de culture, d'ambiances, de paysages pour renforcer l'attractivité et la fidélisation

16 Faire des sites naturels et culturels à forte notoriété et à fort potentiel de notoriété les vitrines de l'excellence touristique bretonne et des vecteurs de rayonnement et de diffusion sur le territoire

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "Sites d'exception".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

- → Faire des sites naturels et culturels à forte notoriété les portes d'entrée et les symboles de l'excellence touristique bretonne.
- → Assurer un travail de prospective pour renouveler l'offre et pour favoriser la gestion des flux en identifiant les sites à fort potentiel de développement sur chaque Destination.
- → Structurer les sites à fort potentiel pour assurer le renouvellement de l'offre.
- → Structurer les sites à fort potentiel pour une meilleure gestion des flux par la création de nouvelles polarités.
- → Assurer un accueil d'exception sur les sites naturels et culturels à forte notoriété et à fort potentiel de notoriété en replaçant le parcours visiteurs et l'usage des habitants au coeur de la réflexion.
- → Déployer une approche prospective de développement sur ces sites au regard d'une analyse des nouveaux modes de consommation / d'usage des sites naturels et culturels visant l'innovation d'approche, de forme, d'usage, de services, etc. et compatible avec les mesures de gestion et de protection auxquelles ils sont soumis.
- → Utiliser ces sites pour expérimenter et évaluer des solutions visant à s'assurer de l'équilibre social – économique et environnemental de l'action touristique (évaluation des seuil d'acceptabilité et actions en faveur d'une gestion équilibrée et durable inscrites dans les transitions).
- → Interconnecter la stratégie de développement des sites avec les stratégies des Destinations concernées.
- → Favoriser le renvoi / la diffusion des flux depuis ces sites vers les autres sites d'exception ainsi que vers les territoires de proximité sur la Destination.
- → Capitaliser sur la notoriété des sites bretons pour faire valoir la Destination Bretagne sur les marchés.

→ Axe II : Destination d'excellence

 # DIVERSIFIER : DIFFÉRENCIER LA DESTINATION BRETAGNE PAR SES DESTINATIONS

Capitaliser sur les singularités, les différences de rythmes, de culture, d'ambiances, de paysages pour renforcer l'attractivité et la fidélisation

17 Faire des îles des territoires en pointe de la gestion des ressources et des espaces naturels et d'exploration des transitions par un tourisme équilibré toute l'année

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "îles".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

- → Assurer la convergence des dynamiques insulaires et continentales (lien entre les stratégies des îles et celles des Destinations touristiques) tout en assurant la transversalité des démarches inter-îles.
- → Prendre en compte la fragilité des îles : changement climatique, accès à l'eau potable et à l'énergie, gestion des déchets, etc...
- → Agir en faveur de la structuration et de la gestion durable des îles à travers l'innovation sociale, économique et environnementale.
- → Penser un tourisme intégré et intégrateur des dynamiques locales dans un objectif de structuration et de gestion durable de ces espaces.
- → Assurer une intégration du fait touristique aux autres activités insulaires en favorisant une consommation touristique de biens et services soucieuse de l'environnement et en phase avec la capacité d'accueil (seuil d'acceptabilité sociale par la population et au regard de l'expérience touristique vécue, économique et environnementale).
- → Assurer, au regard des capacités d'accueil, une démarche proactive de gestion des flux pour tenir compte des spécificités des îles, notamment pour mieux étaler la fréquentation dans le temps et pallier les problématiques de pression, notamment estivales.
- → Sensibiliser les visiteurs aux équilibres environnementaux et sociaux pour favoriser les comportements responsables des visiteurs (via le transport notamment).

→ Axe II : Destination d'excellence

 # UNIR : RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HOMMES ET LES TERRITOIRES
Faire des liens humains et territoriaux un vecteur d'immersion transportant les visiteurs du réel à l'imaginaire, dans les cultures et entre les territoires

18 Assurer une Bretagne des proximités pour les bretons et les visiteurs par les mobilités

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "mobilités touristiques".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

- → Inscrire le tourisme dans la dynamique Breizh Cop visant à "Faire vivre une Bretagne des proximités".
- → Mieux intégrer la mobilité dans les projets d'aménagement et de structuration touristique pour limiter les déplacements contraints et assurer le chaînage transport / activité / hébergement.
- → Assurer l'intermodalité et structurer l'offre de transport en assurant la continuité de service, notamment depuis les portes d'entrée, pour favoriser la circulation des clientèles et les séjours sans voiture.
- → Favoriser une nouvelle occupation des espaces rapprochant activités économiques et lieu de vie et de résidence.
- → Intégrer la dimension touristique aux réflexions relatives à la structuration et à l'organisation des mobilités en Bretagne, notamment dans le cadre des réflexions liées à l'amélioration de l'offre de transports publics portées par les services associés.
- → Utiliser le tourisme comme laboratoire d'expérimentation de nouvelles mobilités.
- → Privilégier les mobilités décarbonées et assurer l'intermodalité (notamment cyclable).
- → Limiter l'usage de la voiture et des flux motorisés et affirmer les déplacements doux.
- → Structurer les portes d'entrée (portuaires, aéroportuaires, ferroviaires) pour assurer un accueil d'exception en tenant compte des spécificités des clientèles cibles et des marchés prioritaires tout en favorisant la diffusion des flux.
- → Prendre en compte l'offre privée et collaborative dans les problématiques d'intermodalité et rechercher l'interopérabilité des offres.
- → Simplifier l'information sur l'offre existante, la préparation et la réservation des parcours intermodaux.

→ Axe II : Destination d'excellence

 # UNIR : RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HOMMES ET LES TERRITOIRES
Faire des liens humains et territoriaux un vecteur d'immersion transportant les visiteurs du réel à l'imaginaire, dans les cultures et entre les territoires

19 Faire de l'itinérance douce terrestre un vecteur de découverte des cultures et des univers bretons et de performance économique

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "itinérance douce terrestre".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

→ Capitaliser sur les grands itinéraires régionaux pour structurer et singulariser une "itinérance bretonne" :
- Thématiser l'itinérance sur chaque Destination au regard de leurs positionnements.
- Faire de l'itinérance un moyen d'immersion dans la singularité des territoires, en favorisant le renvoi vers les patrimoines naturels, culturels, les savoir-faire, etc.
- Structurer le lien terre-mer et terre-eau pour proposer une itinérance plurielle, multi-pratiques, en capitalisant sur les zones de contact et proximité entre itinérance terrestre et nautique, en développant des "hubs" multi-pratiques.

→ Penser le développement de l'offre de services de manière intégrée :
- Capitaliser et valoriser sur l'existant avant de créer de nouveaux équipements.
- Rechercher à mutualiser les services et équipements avec d'autres pratiques (randonnée pédestre, trail, VTT, activités nautiques...).
- Penser la structuration de l'itinérance et notamment des aires d'arrêt de sorte à optimiser les retombées économiques en les connectant avec les pôles de consommation (prestataires en coeur de bourg, etc.) ou d'intérêt patrimonial et culturel.

→ Faire converger les usages et enjeux touristiques avec ceux des populations locales dans la structuration des itinéraires.

→ Axe II : Destination d'excellence

 # UNIR : RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HOMMES ET LES TERRITOIRES
Faire des liens humains et territoriaux un vecteur d'immersion transportant les visiteurs du réel à l'imaginaire, dans les cultures et entre les territoires

20 Valoriser la culture vivante pour renforcer les liens entre visiteurs et habitants

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "Tourisme patrimonial et culturel".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

- → Capitaliser et renforcer les valeurs d'accueil déjà reconnues en Bretagne.
- → Faire du patrimoine un levier de développement pour la Bretagne.
- → Structurer et faire valoir les liens et la richesse d'une culture vivante.
- → Capitaliser sur l'imaginaire qu'évoque la Bretagne en lien avec le code de marque Bretagne.
- → Utiliser l'héritage culturel comme vecteur de transmission d'idées, de valeurs, etc.
- → Valoriser les singularités culturelles locales et régionales dans un esprit d'ouverture et d'échange.
- → Faire des séjours touristiques une occasion de participer à la vie culturelle locale, notamment à travers le concept de tourisme créatif (Tourisme créatif : permettre au voyageur de découvrir et comprendre la culture locale en participant activement à des activités liées à son patrimoine immatériel et plus généralement son identité, son ADN).
- → Structurer les liens et favoriser les échanges entre acteurs culturels et touristiques du territoire.

→ Axe II : Destination d'excellence

 # UNIR : RENFORCER LES LIENS ENTRE LES HOMMES ET LES TERRITOIRES
Faire des liens humains et territoriaux un vecteur d'immersion transportant les visiteurs du réel à l'imaginaire, dans les cultures et entre les territoires

21 Faire de notre modèle organisationnel une force pour conduire collectivement de nouveaux chantiers partagés

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription aux feuilles de route afférentes aux marchés stratégiques ouverts et à venir.

→ Objectifs

Sommaire Axe II

- Engager collectivement de nouveaux marchés / de nouvelles thématiques d'intérêt régional pour répondre aux évolutions du contexte et des clientèles (évolution des modèles de consommation ou ciblage de nouvelles clientèles), aux opportunités ou aux enjeux émergents.

- Ouvrir ces chantiers dès lors qu'ils répondent à une problématique régionale ou remontant de plusieurs territoires de Destination et sous réserve d'une validation collective lors des Rencontres du tourisme.

- Organiser la réponse opérationnelle à chaque nouvelle thématique par l'établissement d'une feuille de route spécifique ou d'un plan d'actions partagé précisant l'ambition régionale, le plan d'actions et l'organisation des acteurs et moyens afférents ;

- **Un marché stratégique d'ores et déjà engagé : Tourisme Social et Solidaire - Opérationnalisation : Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route Tourisme Social et Solidaire**
  - Au-delà de la feuille de route, l'économie sociale et solidaire gagne à infuser l'ensemble de l'offre (Cf. **point n° 5 de l'axe I**).

→ Axe II : Destination d'excellence

 # AFFIRMER : FAIRE DE LA MER, DES CANAUX ET DU PATRIMOINE DES LEVIERS DE PERFORMANCE ET DE SINGULARITÉ

Singulariser, valoriser, innover en tissant des liens entre les acteurs, les patrimoines et l'identité maritime et nautique en Bretagne

22 Développer une approche équilibrée entre impératif de conservation, exigence de valorisation et enjeux d'expérience immersive dans les patrimoines

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "Tourisme Patrimonial et culturel".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

- → Contribuer à la sauvegarde et à la conservation des éléments les plus remarquables des patrimoines naturels, paysagers et culturels bretons en développant une approche équilibrée entre impératif de conservation et exigence de valorisation touristique.
- → Faire des patrimoines des leviers d'immersion dans les cultures bretonnes.
- → Diversifier les approches d'interprétation pour apporter une réponse aux divers modes de consommation des patrimoines.
- → Tisser des liens entre territoires et patrimoines pour trouver la bonne échelle d'interprétation et de déploiement des outils (notamment numériques).
- → Jouer la complémentarité entre sites, notamment à l'échelle d'une même Destination tant sur les messages à délivrer que sur les approches interprétatives et les vecteurs d'interprétation à déployer.
- → Valoriser les patrimoines en portant une réflexion particulière à l'innovation d'usage, de forme, de service.
- → Tisser des liens entre culture vivante et patrimoine pour animer et faire vivre les sites – assurer une formation et une montée en compétence du monde associatif sur les enjeux touristiques.
- → Contribuer à l'attractivité et à la qualité des "Musées de France" en Bretagne.

→ Axe II : Destination d'excellence

AFFIRMER : FAIRE DE LA MER, DES CANAUX ET DU PATRIMOINE DES LEVIERS DE PERFORMANCE ET DE SINGULARITÉ

Singulariser, valoriser, innover en tissant des liens entre les acteurs, les patrimoines et l'identité maritime et nautique en Bretagne

23 Faire de la Bretagne la première destination nautique de France en capitalisant sur la diversité unique de ses bassins de navigation et sur les liens entre les 3 pans de la filière nautique

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "Activités nautiques et plaisance".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

- → Faire de la Bretagne la première destination nautique de France (en termes de durabilité, de pratiques, d'attractivité, etc.).
- → Singulariser l'offre en la structurant dans une logique de bassins de navigation ou de pratique.
- → Favoriser une pratique nautique toute l'année en capitalisant sur les pratiquants, l'évènementiel et l'unique diversité des bassins de navigation et de pratique (développer la navigation maritime et fluviale).
- → Développer l'itinérance maritime et fluviale.
- → Démocratiser le nautisme pour en assurer l'accessibilité tant auprès d'un public breton qu'auprès des visiteurs.
- → Revoir/concevoir les projets de développement des centres nautiques, des haltes fluviales et des ports de plaisance :
  - En mettant l'usager au centre du projet de développement ;
  - En intégrant les priorités économiques, sociales et environnementales du territoire à son projet de développement en favorisant le renvoi vers l'offre des territoires ;
  - En favorisant les synergies avec les autres pratiques (itinérance maritime, fluviale, terrestre, visite patrimoniale etc.) et le renvoi vers l'offre touristique des territoires.
- → Renforcer les liens et coordonner les 3 pans de la filière nautique au profit de l'innovation touristique, du développement de l'économie et de l'emploi, ainsi que du développement durable.
- → Soutenir l'engagement régional au profit de la gestion durable de la filière, et notamment sur la partie gestion des déchets (fusées de détresse et déconstruction de bateaux, aire de carénage, etc.)
- → Intégrer les démarches régionales de coordination de la filière au profit de l'objectif visé : faire de la Bretagne la première destination nautique de France.
- → Positionner la Bretagne comme laboratoire d'innovation nautique à travers la clientèle touristique.
- → Agir en faveur de la gestion durable des espaces maritimes et de leurs usages (mouillages, périodes de navigation sur les sites de migration...).
- → Assurer un encadrement des pratiques pour ne pas impacter l'environnement (mouillages, lieux de pratiques près de sites sensibles) et assurer la sensibilisation à la préservation des écosystèmes marins, fluviaux et littoraux.

→ Axe II : Destination d'excellence

AFFIRMER : FAIRE DE LA MER, DES CANAUX ET DU PATRIMOINE DES LEVIERS DE PERFORMANCE ET DE SINGULARITÉ

Singulariser, valoriser, innover en tissant des liens entre les acteurs, les patrimoines et l'identité maritime et nautique en Bretagne

24 Faire des canaux un trait d'union entre eau douce, terre et mer en valorisant les multiples dimensions / usages de cet univers

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "canaux de Bretagne".

→ Objectifs

Sommaire Axe II

→ Capitaliser sur la structuration des grands itinéraires régionaux en les interconnectant avec les démarches portées par les différentes Destinations pour structurer et singulariser une "itinérance fluviale bretonne" (thématiser l'itinérance sur chacune des Destinations au regard des positionnements retenus).

→ Faire ressortir les traits communs et différenciant des 3 axes fluviaux bretons : Blavet, Canal de Nantes à Brest et liaison Manche Océan, et en faire des leviers de la communication (marque principale et 3 sous marques,une par voie d'eau).

→ Structurer l'itinérance non comme une fin en soi mais comme un moyen d'immersion dans la singularité des territoires – penser dès la genèse des projets au renvoi vers les patrimoines naturels, culturels, les savoir-faire, etc.

→ Prendre en compte l'interface terre-mer, terre-eau à ses différentes échelles :
- Favoriser le développement, la structuration et la montée en qualité de hubs multi pratiques et des services associés – Assurer une itinérance plurielle, multi-pratiques / usages, en capitalisant sur les zones de contact / proximité entre itinérance terrestre et nautique ;
- Capitaliser sur le patrimoine fluvial (maisons éclusières notamment), les synergies locales, publiques, associatives ou privées pour favoriser et/ou développer des moyens d'accès aux services innovants ;
- Connecter l'Armor et l'Argoat pour faire découvrir la pluralité d'univers de la Bretagne.

→ Penser la structuration des aires d'arrêt fluviales et des pôles de services le long des canaux de sorte à optimiser les retombées économiques en les intégrant aux dynamiques et politiques de développement des bourgs et des pôles de consommation. (en lien avec les dispositions des contrats de canal).

→ Faire converger les enjeux touristiques avec ceux des populations locales dans la structuration des itinéraires.

→ Associer les différents gestionnaires des voies d'eau aux réflexions régionales d'observation et de prospectives (y compris en Loire Atlantique sur le Nantes à Brest).

→ Intégrer les enjeux de gestion du milieu et les multi-usages des voies navigables.

→ Agir en faveur de la gestion durable des voies navigables et de leurs usages (voies en partage, prise en compte des multiples usages) en s'appuyant notamment sur la stratégie biodiversité des canaux bretons.

→ Développer des offres accessibles financièrement (nouvelle navigation) pour valoriser les territoires et renouveler l'offre de navigation actuelle.

Axe III

Assurer le lien entre Bretagne territoriale et Bretagne Monde

RAYONNER
Assurer la présence locale, nationale et internationale de la destination Bretagne

25 Renforcer la présence et la visibilité de la Bretagne auprès des marchés de proximité et partager une stratégie d'attractivité au national

26 Renforcer la présence et la visibilité de la Bretagne en Europe et partager une stratégie d'attractivité à l'international

27 Favoriser l'accès à l'information ainsi que la fluidité du parcours client par le numérique

→ Axe III : Ouverture

 # RAYONNER : ASSURER LA PRÉSENCE LOCALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE DE LA DESTINATION BRETAGNE

Amplifier le rayonnement de la Bretagne, une région ouverte sur le monde

25 Renforcer la présence et la visibilité de la Bretagne auprès des marchés de proximité et partager une stratégie d'attractivité au national

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "attractivité et rayonnement touristique".

→ Objectifs

Sommaire Axe III

- → Partager les valeurs communes et le code de marque (Marque Bretagne) pour renforcer une image moderne, cohérente et lisible de la destination Bretagne auprès des publics cibles.
- → Coordonner les messages / contenus éditoriaux aux différents échelons territoriaux et avec les acteurs privés sur un même territoire pour éviter les messages / positionnements divergents qui nuiraient à la lisibilité de l'offre.
- → Systématiser le partage et la coordination des plans de communication entre les différents échelons territoriaux dans une double logique de favoriser leur complémentarité et d'optimiser leur convergence (mutualisation) pour cibler certains marchés stratégiques et optimiser la pénétration des marchés cibles.
- → Renforcer l'approche visant les populations résidentes, l'excursionnisme qui représente un tiers des retombées économiques touristiques régionales ainsi que le tourisme de proximité.
- → Développer et tisser des alliances territoriales en fonction d'enjeux stratégiques identifiés puis mener des actions conjointes (sur les volets développement et communication) avec d'autres territoires et régions pour renforcer le rayonnement de la Bretagne.
- → Renforcer l'attractivité économique de la filière touristique en Bretagne pour attirer de nouveaux investisseurs.
- → Optimiser la coordination des actions des opérateurs régionaux (Comité régional du tourisme, Bretagne Développement Innovation, Bretagne Commerce International) en faveur de l'attractivité touristique.
- → Capitaliser sur la diaspora bretonne pour favoriser le rayonnement de la Bretagne sur des volets stratégiques.

→ Axe III : Ouverture

 # RAYONNER : ASSURER LA PRÉSENCE LOCALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE DE LA DESTINATION BRETAGNE

Amplifier le rayonnement de la Bretagne, une région ouverte sur le monde

26 Renforcer la présence et la visibilité de la Bretagne en Europe et partager une stratégie d'attractivité à l'international

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la feuille de route "attractivité et rayonnement touristique".

→ Objectifs

Sommaire Axe III

- → Communiquer systématiquement sous une bannière commune et sous couvert de la Marque Bretagne pour les campagnes à l'international (marchés européens et lointains).
- → Systématiser le partage et la coordination des plans de communication en faveur des campagnes internationales.
- → Favoriser les actions mutualisées de promotion et de communication (acteurs publics et privés) pour optimiser les campagnes et optimiser la visibilité de la Bretagne.
- → Croiser les actions / opérations d'attractivité touristique avec celles portées en faveur de l'attractivité économique.
- → Renforcer l'attractivité économique de la filière touristique en Bretagne pour attirer de nouveaux investisseurs.
- → Optimiser la coordination des actions des opérateurs régionaux (CRT, BDI, BCI) en faveur de l'attractivité touristique.
- → Intégrer la dimension touristique dans les plans d'actions et documents d'attractivité développés avec nos territoires de coopération.
- → Capitaliser sur la diaspora bretonne pour favoriser le rayonnement de la Bretagne à l'international.
- → Capitaliser sur la dynamique "Mécènes de Bretagne" sur son volet attractivité.
- → Développer et tisser des alliances territoriales en fonction d'enjeux stratégiques identifiés puis mener des actions conjointes (sur les volets développement et communication) avec d'autres pays pour renforcer le rayonnement de la Bretagne / du tourisme breton.
- → Accompagner les coopérations entre des territoires bretons et les territoires étrangers en matière de tourisme ainsi qu'entre les entreprises bretonnes et les tour opérateurs internationaux.
- → Faire des solidarités des régions celtiques un atout de développement.

→ Axe III : Ouverture

 # RAYONNER : ASSURER LA PRÉSENCE LOCALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE DE LA DESTINATION BRETAGNE

Amplifier le rayonnement de la Bretagne, une région ouverte sur le monde

27 Favoriser l'accès à l'information ainsi que la fluidité du parcours client par le numérique

Opérationnalisation :

Engagement volontaire / à la carte via souscription à la démarche e-Breizh Connexion

→ Objectifs

Sommaire Axe III

- → Optimiser la visibilité et la capacité à pénétrer les marchés.
- → Améliorer l'expérience de l'usager à chaque étape de son parcours : avant, pendant et après séjour.
- → Favoriser la consommation grâce à des offres mieux identifiables et réservables en ligne.
- → Mettre le touriste (résidents du territoire, excursionnistes, séjournants) au centre des réflexions / adapter la réponse numérique aux attentes et évolutions des comportements.
- → Assurer la cohérence : ergonomie commune, continuité des services et usages entre les territoires, etc.
- → Enrichir l'offre de chacun avec l'offre des territoires voisins par une démarche partagée tout en maintenant la spécificité et l'identité de chaque destination.
- → Optimiser la donnée client (GRC), l'information touristique (SIT) et l'offre commercialisable (PIM) pour proposer des offres adaptées et optimiser le taux de conversion.
- → Développer le partage d'expériences et mutualiser les coûts et ressources entre acteurs du tourisme breton pour bénéficier d'outils et de fonctionnalités évolutives à la pointe.
- → Déployer un modèle avec un triple niveau de mutualisation : entre acteurs touristiques (en Bretagne et au national), en lien avec des démarches numériques publiques hors tourisme mais également en favorisant le partenariat public privé (Grands comptes Startups).

Documents complémentaires

01 le tourisme : un secteur transversal à la croisée des compétences

02 Les 10 destinations touristiques bretonnes

03 Le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs et le portrait identitaire breton

04 Contribution du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs aux objectifs de la Breizh Cop

05 Cycle de vie d'une feuille de route

01 le tourisme : un secteur transversal à la croisée des compétences

Par nature transversal, le tourisme ne peut se concevoir sans l'interdépendance qu'il a avec l'aménagement du territoire, l'environnement (préservation, gestion maitrisée des écosystèmes et des ressources), la société (culture, patrimoine, etc.) et l'économie. Il permet l'entrée de devises et le maintien d'activités sur les territoires notamment ruraux et représente un vecteur fort d'attractivité. S'il n'est pas appréhendé de manière intégrée et raisonnée, il peut induire des impacts et une modification des équilibres territoriaux (pression foncière, pression sociale, dégradation des écosystèmes, pression sur les ressources,notamment sur l'eau, etc.). Si l'Organisation Mondiale du Tourisme lui donne pour définition : "le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs", nous pourrions la préciser, considérant que les touristes sont des habitants temporaires du territoire, qu'ils ont les mêmes besoins que ceux de la population locale, mais qu'ils en ont d'autres contribuant à l'amélioration du cadre de vie y compris des habitants permanents.

ECONOMIE "Touristique"

- 8,1% du PIB, 6,6 milliards d'euros de retombées économiques / an
- Une consommation touristique bénéfique à l'ensemble de l'économie régionale (commerce, artisanat, etc.)
- Une économie qui se déploie sur tous les territoires y compris sur des territoires où le tissu économique est fragile
- Une économie qui permet le maintien d'un tissu économique et de services à l'année par l'entrée de devises sur la saison (participe à l'équilibre des modèles économiques de certaines entreprises).
- Une atomisation de TTPE, TPE, PME et grandes entreprises / groupes qui gagnent à s'intégrer dans une logique de chaîne de valeurs

AFFAIRES INTERNATIONALES

- Un secteur notamment rattaché au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères : ses produits comptabilisés comme exportations
- Un secteur générateur d'entrées de devises
- Un secteur qui participe au rayonnement et à l'attractivité tant par la communication que par les aménagements structurels et de loisir qu'il génère

AGRICULTURE

- Un attrait fort des clientèles pour les terroirs, les productions et produits locaux dans un contexte de recherche du « bien manger »
- Un vecteur de valorisation des circuits courts pouvant contribuer à une accélération des mutations du secteur et une valorisation de l'agroécologie

SOCIAL

- Une structuration par le tourisme (aménagement, services, activités, etc.) qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants
- Un vecteur d'inclusion pouvant apporter des réponses aux problèmes sociétaux (hyper-connectivité, sédentarité, non acceptation de la différence et de l'interculturalité, etc.)
- Le tourisme transformationnel : un remède aux maux de la société
- Une approche sociale renforcée par le pan touristique de l'ESS visant à favoriser l'accès à tous aux vacances
- Un tourisme qui doit être pensé de manière intégrée pour ne pas être déconnecté du fait social local et impacter négativement les territoires (phénomènes de surtourisme ou de post tourisme induisant des pressions sociales, de la spéculation foncière, etc.)

EMPLOI FORMATION

- Un secteur qui génère 57 000 emplois directs en Bretagne soit 5% de l'emploi salarié régional
- Un secteur qui comptabilise de nombreuses offres non pourvues
- Un enjeu fort de la filière en matière de formation (initiale et continue) et d'adaptation des compétences au regard des évolutions rapides du secteur
- Un enjeu fort autour de la saisonnalité et de la sécurisation des parcours (valorisation, logement, sécurisation des emplois, etc.) pour un secteur qui comporte de nombreux emplois « précaires »
- Un enjeu fort autour de la valorisation des métiers pour sécuriser l'installation des « jeunes » sur le territoire
- Un enjeu fort en matière d'égalité femmes / hommes

PATRIMOINE / CULTURE

- La culture et les patrimoines : ressources fondamentales du tourisme et vecteurs principaux d'attractivité, de singularité et de différenciation
- Dans une logique conservation – préservation – ouverture – valorisation – interprétation, le tourisme peut contribuer à la restructuration, à la requalification et à la préservation des patrimoines bâtis
- Un secteur qui bénéficie / contribue à l'équilibre financier des évènements culturels et des structures muséales
- Une attention à porter à valoriser les cultures populaires de Bretagne sans verser dans la folklorisation, parfois attendue par un tourisme en quête d'exotisme , etc.

NUMERIQUE

- Le numérique et la data : enjeux majeurs pour la performance de l'économie touristique
- Un secteur qui, dans un contexte de mondialisation, s'interroge sur la plateformisation de ses services pour optimiser la pénétration des marchés

MER - PORTS - CANAUX

- Des vecteurs d'identification, de singularité et d'attractivité majeurs pour la Destination Bretagne : 2000 km de sentier littoral, plus de 300 ports de plaisance et aires de mouillage, plus de 600 prestataires nautiques, 500 km de voies navigables
- Un potentiel de développement touristique encore peu exploité : seulement 7% des visiteurs pratiquent une activité nautique en Bretagne pendant leur séjour
- Accès au bord de plage / au bord de mer / voies navigables comme prémisse d'un accès de tous et toutes à l'offre de base d'un territoire (au sens non marchand)
- Les ports de plaisance : des portes d'entrée du territoire et hot-spots d'attractivité touristique et territoriale
- Des enjeux croisés entre les différents pans de la filière nautique (les activités nautiques, les ports de plaisance, l'industrie nautique)
- Un duo eau salée / eau douce et des canaux qui traversent la région d'est en ouest (Canal de Nantes à Brest) et de nord au sud (Canal Manche-Océan, Vallée du Blavet), qui permet une diffusion des territoires littoraux vers les territoires intérieurs
- La filière nautique (3 pans) au regard du tourisme : un secteur qui peut servir l'expérimentation pour la prise en compte de l'usager, non seulement aux différentes étapes de son parcours client
- Un enjeu de préservation et d'éducation à l'environnement marin fluvial et littoral à travers le tourisme

ENVIRONNEMENT

- L'environnement, les paysages, la diversité et la typicité des milieux naturels ainsi que de leurs faune et flore associées : ressources fondamentales du tourisme et vecteurs principaux d'attractivité, de singularité et de différenciation
- La préservation d'un patrimoine naturel en bon état de conservation et diversifié est essentiel au maintien d'un tourisme de qualité
- L'eau – un trait d'union entre les territoires / ressource à préserver
- Le tourisme peut être impactant : importance des flux sur des milieux fragiles concentrés dans le temps et dans l'espace, notamment sur les espaces littoraux, usées, question des déchets, artificialisation du trait de côte, etc.
- Le Tourisme peut être impacté : retrait du trait de côte (changement climatique), ressource en eau, etc.
- Le tourisme est pourvoyeur de solutions : préservation, valorisation et éducation à l'environnement, éveil des consciences, etc.
- La question énergétique / empreinte carbone du tourisme doit être considérée

AMENAGEMENT

- Un secteur qui participe à l'aménagement du territoire par les infrastructures et les polarités qu'il génère
- Un vecteur de rééquilibrage territorial par l'économie qu'il génère sur des secteur sensibles.
- Un secteur qui capitalise sur la diversité urbaine et des paysages s'opposant à la banalisation des espaces
- Des impacts à considérer et une planification à envisager pour une gestion durable : surdimensionnement de certains équipements lié à l'afflux temporaire de population, pression foncière et immobilière liée à l'attractivité touristique, consommation d'espaces agricoles et naturels, activités de services et commerces spécialisés, etc.

MOBILITES

- Un secteur qui par nature induit des déplacements (à destination et sur le lieu de séjour)
- Un secteur interdépendant des infrastructures et moyens de transports carbonés et décarbonés
- Un enjeu fort de transformation des usages pour réduire l'empreinte carbone induisant une réflexion sur le croisement des usages dans le dimensionnement des solutions proposées (services au profit de la population et des touristes : cadencement, dimensionnement des vélosroutes, etc.)

Sommaire Documents complémentaires

02

Les 10 destinations touristiques bretonnes *

* Expression des positionnements des territoires de Destinations définis, inscrits et adoptés par les EPCI dans les stratégies intégrées déposées en 2019 auprès de la Région

1 Brest terres océanes

Une terre intense, une Destination unique, celle des phares et du bout du monde à portée de main entre littoral et urbain portant des valeurs de force, de surprise et de diversité.

2 Côte de Granit Rose – Baie de Morlaix

Privilégier un tourisme tourné vers le mieux et pas seulement vers le "plus", un tourisme doux, de sensations, de sens et de contenu qui joue la carte du durable, de l'environnement au coeur d'une nature omniprésente source d'équilibre, qui privilégie les rencontres et la qualité de vie, une destination en mouvement.

3 Baie de Saint-Brieuc – Paimpol – Les Caps

Une Destination engagée "Venir en Baie de Saint Brieuc, ce n'est pas simplement pour faire du tourisme, c'est aussi pour accomplir un voyage". Les touristes doivent se sentir accueillis comme des habitants temporaires du territoire puis acceptés dans un territoire de vraie vie. La Destination se veut un territoire engagé qui défend des valeurs de partage, de solidarité et de respect vis-à-vis d'autrui et de l'environnement.

4 Cap Fréhel – Saint Malo – Baie du Mont Saint-Michel

Un territoire de prestige, façonné par une nature généreuse et enchanté par le génie humain.

5 Cœur de Bretagne – Kalon Breizh :

Partir à la rencontre d'une Bretagne insoupçonnée dont les marqueurs sont : "Bretagne, surprise et rencontre" Entrer par les 13 portes de la Destination pour découvrir toute la diversité de la Destination.

6 Destination Brocéliande

Devenir la première Destination contes et légendes de France – dépasser l'univers arthurien pour structurer les univers imaginaires et révéler la Destination.

7 Rennes et les Portes de Bretagne

Une Destination ville-campagne, à l'avant-garde et accessible à tous, tant par sa localisation que par son offre touristique foisonnante et plurielle. Un territoire qui se réinvente et où l'on vit des expériences inédites et surprenantes.

8 Quimper Cornouaille :

Une terre iodée, intensément bretonne, dotée d'une nature de caractère et transmettant avec fierté la diversité et la créativité de sa culture.

9 Bretagne Sud – Golfe du Morbihan

Faire de la Destination Bretagne Sud Golfe du Morbihan le laboratoire d'une villégiature réinventée au service d'une expérience client à haute valeur ajoutée et selon une vision durable en capitalisant sur les patrimoines et les valeurs du territoire au service d'un nouvel art de vivre les vacances – intérêt particulier au développement de nouveaux modèles économiques sur les projets envisagés.

10 Bretagne Loire Océan

Faire de l'eau un connecteur entre les territoires et l'humain ainsi qu'un fil conducteur entre des courants contraires pour créer des expériences authentiques

03 Le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs et le portrait identitaire breton

L'identité Bretonne

Une mère patrie
—
l'entrelacs des racines et de l'ailleurs

Une "communauté de Bretons"
—
l'entrelacs des individualités en une "manière d'être ensemble"

Une histoire en propre
—
entrelacs entre l'Armorique, les Celtes, le duché de Bretagne
et la France et entre passé, présent et futur

Un humanisme "à la bretonne"
—
Un entrelacs de valeurs des marins et des terriens

Une "multitude de Bretagne(s)"
—
mélangées, intriquées, interprétées, etc. qui forment UNE Bretagne

Un "modèle breton"
—
entrelacs de collectif, de traditions, de création,
d'innovation, de matière grise et de goût du faire

Une rencontre de culture(s)
—
l'entrelacs du local et de l'universel, du réel et de l'imaginaire

04 Contribution du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs aux objectifs de la Breizh Cop

➔ Un objectif spécifique : objectif n°10
"Faire de la Bretagne la région du tourisme durable"

Une contribution à d'autres objectifs du fait de la transversalité du secteur touristique :

Raccorder et connecter la Bretagne au Monde :
➔ **N° 1 :** Amplifier le rayonnement de la Bretagne.
➔ **N° 2 :** Développer des alliances territoriales et assurer la place européenne de la Bretagne.

Accélérer notre performance économique par les transitions :
➔ **N° 8 :** Faire de la mer un levier de développement pour l'économie et l'emploi.
➔ **N° 11 :** Faire de la Bretagne la région par excellence de l'agroécologie et du "bien manger".
➔ **N° 12 :** Gagner en performance économique par la performance sociale et environnementale des entreprises.
➔ **N° 13 :** Accélérer le déploiement de nouveaux modèles économiques.
➔ **N° 14 :** Bretagne : région pionnière de l'innovation sociale.

Faire vivre une Bretagne des proximités
➔ **N° 15 :** Mieux intégrer la mobilité dans les projets d'aménagement pour limiter les déplacements contraints.
➔ **N° 16 :** Améliorer collectivement l'offre de transports publics.
➔ **N° 17 :** Inventer les nouvelles mobilités de demain pour une réelle proximité d'usages et réduire le parc automobile breton.
➔ **N° 18 :** Conforter, dynamiser et animer les centralités urbaines, périurbaines et rurales.

Une Bretagne de la sobriété
➔ **N° 22 :** Déployer en Bretagne une réelle stratégie d'adaptation au changement climatique.
➔ **N° 26 :** Intégrer les enjeux de l'eau dans tous les projets de développement et d'aménagement.
➔ **N° 28 :** Stopper la banalisation des paysages et de l'urbanisme en Bretagne.
➔ **N° 29 :** Préserver et reconquérir la biodiversité en l'intégrant comme une priorité des projets de développement et d'aménagement.
➔ **N° 30 :** Garantir comme une règle prioritaire l'obligation de rechercher l'évitement des nuisances environnementales avant la réduction puis en dernier lieu la compensation.
➔ **N° 31 :** Mettre un terme à la consommation d'espaces agricoles et naturels.

Une Bretagne unie et solidaire
➔ **N° 32 :** Conforter une armature urbaine et territoriale au service d'un double enjeu d'attractivité et de solidarité.
➔ **N° 35 :** Favoriser l'égalité des chances entre les territoires.
➔ **N° 36 :** Renouveler l'action publique, sa conception et sa mise en oeuvre en réponse aux usages réels de nos concitoyens.
➔ **N° 38 :** Garantir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

05 Cycle de vie d'une feuille de route

APPROCHE CONDUISANT À L'ELABORATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE REGIONALE :

1. La thématique est identifiée dans le SRDTL
2. La thématique est identifiée comme "marché stratégique" car elle représente un enjeu régional
3. La thématique est identifiée comme "marché stratégique" car elle représente un enjeu partagé par plusieurs Destinations et est validée comme tel lors des Rencontres du tourisme (méthode précisée à l'enjeu **n° 21 de l'Axe II – Unir**)

Axe II

Axe III

Identification des parties prenantes (N+1 : des nouvelles parties prenantes)

Sourcing des partenaires auprès :
- Des autres directions internes à la Région et opérateurs d'échelon régional
- Des Départements + opérateurs
- Des Destinations
- Des réseaux concernés

Définition de l'ambition, du plan d'actions et de la gouvernance

Animation régionale du groupe technique constitué et organisation des groupes de travail
Construction / consolidation de l'état des lieux partagé, de l'ambition et des enjeux régionaux et du plan d'actions en lien / en phase avec les stratégies des partenaires

Définition des pilotes par action au regard du plan d'actions

Elaboration de la cartographie des acteurs et moyens qu'ils consentent à mettre au profit de la mise en œuvre des actions

Adoption de la feuille de route par les partenaires / parties prenantes volontaires

REGION
Adoption / Vote en commission permanente :
- De la feuille de route et de son plan d'actions
- Des outils / moyens nécessaires à la mise en œuvre du plan d'actions (politique touristique et autres politiques régionales)

PARTENAIRES PUBLICS / PRIVES / ASSOCIATIFS
Présentation de la feuille de route
Adoption / Vote par les instances :
- Du plan d'actions / actions les concernant
- Des outils / moyens nécessaires à sa mise en œuvre

Diffusion de la feuille de route

Via :
- Coordinateurs des Destinations touristiques
- Partenaires engagés (Départements, réseaux, etc.)
- Courrier
- Point lors des Rencontres du tourisme
- Plateforme des développeurs

Mise en oeuvre du plan d'actions

Mise en œuvre des actions par chaque pilote
Selon les actions, coordination des partenaires par les pilotes identifiés
Coordination générale des actions par l'échelon régional

Evaluation annuelle de la feuille de route

Suivi du tableau de bord de la feuille de route
Organisation d'un COPIL pour faire le bilan des actions et évaluer leur impact

Adaptation de la feuille de route / priorisation des actions

En septembre – octobre au regard du bilan annuel : identification de nouveaux partenaires, adaptation / priorisation d'actions / nouvelles actions pour inscription en année N+1

CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
KUZUL-RANNVRO BREIZH
CONSAIL-REJIONA DE BERTÈGN

283 Avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes Cedex 7
Tel : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh

Création Graphique : Shapers Production 2020